

Caen, le 2 février 2017

Aux syndicats CGT de Normandie.

Copie : NVO – Comité Régional

N° 5

Cher (e) s Camarades,

Campagne **NVO**

Une priorité dans toutes nos organisations CGT...

La campagne d'abonnements NVO, doit être à l'ordre du jour et en débats de toutes nos réunions.

Que ce soit, au syndicat, à l'Union Locale, à l'Union Professionnelle, à l'Union Départementale, au Comité Régional, à la Fédération et à la Confédération, nous devons en débattre

Sauf que, la question de la lecture de la NVO et des abonnements, sont remis pour beaucoup de nos organisations syndicales, à une date ultérieure, pour diverses raisons.



Face aux publications diffusées par un certain nombre de médias, au service du patronat du CAC 40 (*la presse en général n'y échappe pas*), nous sommes confrontés à un délaissement de la lecture.

Nous n'allons pas revenir sur l'enjeu, en cette période, de lire CGT.

Nous devons convaincre le corps militants, que la lecture de la NVO est aussi importante, que le renforcement de la CGT et nous devons l'intégrer également, dans notre activité syndicale.

En Normandie, malgré la présence de la NVO dans de nombreuses initiatives depuis juin 2015, nous mesurons bien qu'il faut poursuivre nos efforts.

Si nous gagnons des nouveaux abonnements, nous perdons en nombre d'abonnés (*sauf erreur du fichier*).

Nouveaux abonnements NVO réalisés en Normandie

	Année 2016	Année 2017	Syndiqués 2015	Nombre d'abonnements réalisés en Normandie
Département du Calvados	48	0	5.229	
Département de l'Eure	59	9	3.173	
Département de la Manche	59	48	4.442	
Département de l'Orne	8	4	2.641	
Département de Seine Maritime	77	7	21.919	
TOTAL	251	68		319

Pour information. Dans ces **319** nouveaux abonnements NVO, il y a notamment, la **Fédération de la métallurgie** qui avait pris la décision d'abonner pendant un an les nouveaux syndiqués : **36 dans le Calvados, 36 dans l'Eure, 18 dans la Manche, 3 dans l'Orne et 17 en Seine Maritime. La Fédération des Industries Chimiques : 2 dans le Calvados, 6 dans l'Eure, 2 dans la Manche, 2 dans l'Orne et 6 en Seine Maritime. L'UD de la Manche** qui a abonné **35** membres de la CE. **L'Union Locale de Sotteville**, en Seine Maritime qui a réalisés **18** abonnements.

Nombre d'abonnements NVO en Normandie

	Décembre 2015	Décembre 2016	Ecart	Nombre d'abonnements en moins 129
Département du Calvados	177	165	- 12	
Département de l'Eure	206	195	- 11	
Département de la Manche	211	190	- 21	
Département de l'Orne	91	89	- 2	
Département de Seine Maritime	657	574	- 83	
TOTAL	1.342	1.213	- 129	

Pour information. En 2016, nous avons réalisé **251** nouveaux abonnements, la logique ferait que l'on devrait se retrouver à **1.593** abonnements. La réalité est tout autre : 1.213 abonnements.

Comment expliquer cela ! Dans ces **129** abonnements NVO en moins en Normandie, il y a notamment, les **110** abonnements non renouvelés de la Fédération de la Métallurgie, il y a des abonnements non renouvelés pour départ en retraite, fermeture d'entreprises, décès, etc... mais il n'y a pas que cela.

Raison de plus pour que chaque organisation, prennent en compte l'abonnement NVO et vous verrez que cela va évoluer.

Le fichier des abonnés NVO va être transmis aux Unions Départementales de Normandie. Les Unions Locales qui le souhaitent peuvent faire la demande à leur UD.

Pour mémoire, le 29 novembre 2016, il avait été envoyé à chaque UD :

1. Le fichier des abonnés NVO (de fin octobre 2016).
2. La liste des arrêts d'abonnements entre août 2014 et octobre 2015.
3. La liste des arrêts d'abonnements entre octobre 2015 et octobre 2016

Si vous les avez égarés, ils sont toujours à votre disposition.

Mise en place d'un réseau de référents NVO

Au niveau national, la NVO a mis en place un collectif Développement, composé du service abonnement de la NVO et de camarades impliqués dans la promotion du journal.

Le collectif, après 3 réunions et 6 courriers envoyés aux Fédérations, aux Régions et aux UD, est en train de remettre sur pied un réseau de référents qui avait disparu des radars, il y a plusieurs années.

A ce jour, il y a un réseau de 24 référents.

Fédérations :

- Freddy Huck (Agro-alimentaire et forêt). Alain Babin (Banques et Assurances). Jean Pascal François (Construction- Bois-Ameublement). Christophe Hegot (Equipement et Environnement). Christophe Janot (Industries chimiques). Laurence Bernard (Services Publics). Julien Stéphane (UGFF).

Comités Régionaux :

- Régis Gasse (Normandie). Jacques Verdon (Picardie). Karine Guichard (Rhône-Alpes).

Unions Départementales :

- Philippe Poisson (Calvados). Jean Claude Cathala (Haute Garonne). Nathalie Simon (Gironde). Serge Ragazzacci (Hérault). Jérôme Camus (Loire Atlantique). Alexandra Relot (Loiret). Patrick Guiraudou (Manche). Franck Elie (Mayenne). Hamid Chebout (Nord). Joël Toussaint (Orne). Sébastien Trotard (Saône et Loire). Bruno Beal (Sarthe). Gasse Régis (Seine Maritime).

Rencontre Nationale des référents NVO

Le jeudi 9 mars 2017, de 10h à 13h, est prévue une réunion des référents NVO, à Montreuil.

Cette première rencontre, va nous permettre d'avoir un échange sur le rôle du référent et de mettre en place un plan de travail avec des objectifs par territoire.

En Normandie, le stand NVO, aux initiatives CGT.

Le 27 janvier. Vœux de l'Union Locale du Tréport.

Sébastien Forget, Secrétaire de l'UL, a rappelé les conséquences pour les salariés, de la loi travail ou la CGT demande toujours son abrogation. Le CPA (*Compte personnel d'activité*) qui est, pour l'UL, une coquille vide.

La répression et liberté syndicale ou les militants CGT sont trainés devant les tribunaux, les voyous sont ceux qui liquident nos entreprises a-t-il précisé.

Il y a aucun respect pour celles et ceux qui créent les richesses et pour ceux qui en ont créés en faisant référence aux retraités qui sont mis à la diète depuis 4 ans.



Autant de sujets explosifs en cette nouvelle année, avec les attaques contre nos acquis issus du CNR en 1945, avec au niveau local les attaques avec la restructuration de la Poste, la situation de l'Hôpital de Eu et l'Ehpad du Tréport et les pertes d'emploi dans la vallée de la Bresle depuis 2015.

Des solutions existent pour nos revendications, mais il va dans la poche des actionnaires et dans l'Évasion fiscale qui représente 2 à 3% du PIB.

Face à cela, il n'y a qu'une seule solution, c'est

le rapport de force !

Pour convaincre les salariés il faut leur donner des arguments et c'est le rôle de notre presse CGT et la meilleure des résolutions en ce début d'année, c'est de s'abonner à la NVO.

L'année 2017, sera une année de débats et de luttes.



La NVO présente avec son stand.

Ont été vendus :

1 livre « en finir avec les idées fausses propagées par l'extrême droite ».

1 livre de Bernard Thibault « la 3^{ème} guerre mondiale est sociale ».

1 livre de l'IHS « L'affaire Jules Durand ».

2 abonnements à Vie Nouvelle et **1** abonnement à la NVO ont été réalisés.



Avec la NVO pour relancer l'industrie.

Après la NVO du mois de décembre, ou il y a un dossier de 6 pages pour la reconquête de l'industrie.



La NVO de janvier, publie un nouveau dossier, cette fois-ci, sur les enjeux du numérique.

A lire attentivement pour enrichir votre réflexion, au sujet de notre campagne sur la reconquête de l'industrie.

A lire également dans ce numéro, comme le démontre la couverture du journal, une enquête de la CGT, sur les dangers de l'imposture sociale du FN.

Et bien d'autres sujets à découvrir et à lire

La « révolution numérique ».

Après l'ère de la machine à vapeur, de l'énergie électrique, de la robotisation, voici l'ère du numérique. Un sujet qui doit nous préoccuper, qui va modifier notre façon de vivre et notre vie au travail.

Le patronat comme toujours, va tenter de mettre en avant ces nouveaux moyens pour accentuer ses profits au détriment des salariés

À l'heure de la révolution numérique et alors que certaines études prospectives parlent de **3 millions** d'emplois (*essentiellement parmi les catégories intermédiaires*) pouvant être supprimés d'ici à 2025, il y a urgence à «travailler moins pour travailler mieux et travailler toutes et tous».

C'est tout le sens de l'appel aux 32h lancé par la CGT.

Pour celles et ceux qui ne le sont pas abonnez-vous à la NVO

Un support irremplaçable pour mener votre activité syndicale au quotidien.

La VO Impôt est là !



La VO Impôts est parue ! Cette année, le numéro 1 des guides fiscaux sera plus indispensable que jamais pour décrypter les différentes réformes gouvernementales, et notamment cette usine à gaz que va être le prélèvement à la source, même si votre déclaration est déjà pré remplie.

La sortie de la VO Impôts est chaque année un événement.

En 2017, sa lecture est plus indispensable que jamais tant les réformes fiscales vont venir bouleverser la conception républicaine que les citoyens vivant en France ont de l'impôt sur le revenu.

Fruit d'une collaboration étroite entre les journalistes juristes de la NVO et une équipe de directeurs, inspecteurs, contrôleurs des impôts, comptables du Trésor, tous adhérents de la fédération CGT des finances, la VO Impôts

permet de rendre le décryptage de la législation fluide et accessible à tous les contribuables avec toujours, en toile de fond, le souci de revendiquer une plus grande justice fiscale.

La *VO Impôts* défend le principe de l'impôt progressif sur le revenu, socle citoyen du pacte fiscal et le plus juste de nos impôts. Ce guide permet de comprendre comment la « *grande réforme fiscale* » du quinquennat Hollande, censée apporter plus de justice sociale, n'est en fait qu'une modification du recouvrement de l'impôt. Une réforme mal ficelée qui, de plus, va complexifier la notion même d'impôt sur le revenu et mener la vie dure aux fonctionnaires du Trésor.

Malgré les effets d'annonces et son joli nom, le prélèvement à la source est bien loin du choc de simplification promis aux citoyens.

Dans la *VO Impôts 2017*, retrouvez donc « *l'inquiétante histoire du prélèvement à la source* », expliquée dans notre revue sous la forme originale et drôle d'un roman-photo en noir et blanc.

Mais rassurez-vous, la *VO* n'est pas devenue *Nous Deux* pour autant. C'est toujours avec la rigueur juridique couplée à la pédagogie journalistique que notre guide vous apprend tout ce qu'il faut savoir pour ne pas déclarer un euro de trop.



Prochaines initiatives avec le stand NVO

- 3 février, AG des territoriaux de Grand Couronne.
- 9 février, Salon des CE à Caen.
- 2 mars, 3^{ème} Conférence Régionale Métallurgie Normandie, à Dives/Mer.
- 8 et 9 mars, Congrès de l'UL CGT de Rouen.
- 14 et 15 mars, Congrès de l'UL CGT de Dieppe, salle Paul Eluard.
- 6 avril, Salon des CE à Rouen.
- 18 et 19 mai, Congrès de l'UL CGT de Lillebonne.
- 1^{er} juin, Congrès de l'UL d'Alençon.
- 8 juin Congrès de l'USTM de L'eure.
- 21 et 22 septembre, Congrès de l'UL CGT d'Elbeuf à la Londe.



N'hésitez pas à nous contacter pour vos initiatives (06.73.99.93.99)

DETERMINEES POUR L'ABROGATION

LOI TRAVAIL

800 personnes et des centaines de militants CGT, FO, FSU, UNEF, FIDL, UNL, participaient lundi 30 janvier à Paris au premier meeting unitaire régional de l'année. Objectif: se remobiliser avec détermination contre la loi Travail.



Ambiance festive, fraternelle et combative lors du meeting régional unitaire (CGT-FO-FSU-Unef-FIDL-UNL) qui se tenait le 30 janvier, au gymnase Japy à Paris.

Toujours vent debout contre la loi Travail, déterminée à en obtenir l'abrogation, l'intersyndicale invitait salariés et militants à reprendre la parole, et le combat, contre cette « loi scélérate » au moment où, « dans les entreprises, beaucoup de salariés font déjà l'amère expérience de ses conséquences », a souligné le secrétaire général de l'URIF-CGT, Pascal Joly.

Sous les tonnerres d'applaudissements des quelque 400 militants présents à cette première mobilisation unitaire de l'année dans la région Île-de-France, les prises de paroles se sont enchaînées deux heures durant. Et d'abord, pour rappeler le sens et le succès des mobilisations de 2016. Si intense, cette vague de manifestations printanières, si légitimes, les revendications portées par des millions de salariés plusieurs mois durant qu'elles sont toujours soutenues par 70 % de l'opinion publique en janvier 2017. En dépit de quoi, la loi a été adoptée. Mais aux forceps de trois recours successifs au 49.3 qui auront achevé de révéler l'ampleur de la dérive autoritaire du gouvernement Valls.

De cette dérive autoritaire, de nombreux manifestants anti-loi Travail ont expérimenté la violence policière et judiciaire. C'est en lançant un appel à soutenir tous ces militants criminalisés « pour l'exemple », pour dissuader, pour pousser au renoncement que l'intersyndicale a exhorté l'assemblée à reprendre le flambeau de la

mobilisation pour arracher l'abrogation de la loi Travail. Et dès à présent, à la combattre par tous les moyens, partout où elle tente de s'imposer, à commencer par les entreprises.